République française
Ville de Saint-Cloud
Pôle Solidarité, citoyenneté et santé

Arrêté Municipal N°2022 – 274

Arrêté Municipal portant sur délégation temporaire de fonctions d'officier d'état-civil à Madame Diane MICHOUDET, Conseillère Municipale

Le Maire de la Ville de Saint-Cloud,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L.2122-18 et L.2122-32,

VU le Procès-Verbal des élections municipales du 15 mars 2020,

VU le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020, portant élection du Maire et des Adjoints,

CONSIDÉRANT l'empêchement du Maire à la date du 9 juillet 2022, et que tous les adjoints au maire sont titulaires d'une délégation,

CONSIDÉRANT qu'il convient de donner délégation à un conseiller municipal afin de célébrer un mariage à cette date,

ARRÊTE :

Article 1 : Madame Diane MICHOUDET, Conseillère Municipale, reçoit, en l'absence du Maire et du fait que tous les adjoints au Maire sont titulaires d'une délégation, une délégation temporaire des fonctions d'Officier d'état-civil pour la célébration du mariage suivant :

9 juillet 2022 à 14h00 : Henrique ARAUJO QUEIROS et Charlotte SELLE

Article 2 : Madame la Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté sera :

- Transmis au sous-Préfet de Boulogne-Billancourt
- Transmis au trésorier principal de Saint-Cloud
- Notifié à l'intéressé(e)
- Publié dans l'officiel de Saint-Cloud

Télétransmission de l'acte, le : - 1 JUIL. 2022

Numéro A.R. – Préfecture : 22 17351

Acte exécutoire en date du : 14 JUIL. 2022

Fait en Hôtel de ville de Saint-Cloud, le - 1 JUIL. 2022

Éric BERDOATI,
Maire
Vice-Président du Conseil départemental
des Hauts-de-Seine

MAIRIE DE SAINT-CLOUD (Hauts-de-Seine)

SAINT-CLOUD